

L'ÉDITO

La première année du mandat de la nouvelle équipe municipale s'achève.

La pandémie pollue toujours notre quotidien.

Heureusement, l'évolution de la situation est encourageante (augmentation des vaccinations, diminution des cas, mais aussi des hospitalisations et des réanimations).

Nous espérons que l'été permettra à chacun de retrouver une vie plus sereine et plus conforme aux standards post COVID-19, de profiter des vacances scolaires et des congés.

Afin d'essayer de retrouver un peu de lien social, la municipalité a décidé d'organiser la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

Cette manifestation se déroulera dans la cour de l'école maternelle et proposera en fil rouge une exposition dédiée aux talents de la commune qui présenteront certaines de leurs œuvres.

L'apéritif sera offert par la municipalité, tout comme l'animation musicale de cette soirée par la talentueuse ISA.

Pour tous ceux qui le souhaitent, le traiteur FABARON proposera un repas sur inscription.

Le mercredi 28 juillet dans le cadre de la programmation estivale du cinéma sous les étoiles en Piémont Cévenol, il vous sera proposé en ce même lieu la diffusion en plein air du film « CALAMITY ».

Élection départementale des 20 et 27 juin 2021 : Le binôme de nos conseillers départementaux sortants « Olivier GAILLARD et Françoise LAURENT-PERRIGOT » a été réélu sur le canton de QUISSAC avec 68,15 %.

Chaleureuses félicitations à Françoise LAURENT-PERRIGOT qui a été réélue à la présidence du Conseil Départemental le 1er juillet et Olivier GAILLARD qui est devenu vice-président.

Élection régionale des 20 et 27 juin 2021 : En Occitanie, La liste conduite par Carole DELGA a été réélue avec 57,77 %.

Ce bulletin est aussi l'occasion de rappeler quelques recommandations d'usage afin que chacun puisse profiter pleinement de la période estivale.

Agréable été.

Le Maire
Gilles TRINQUIER



Météo, spectacle, bus scolaire, ... 
C'est vous qui choisissez

Connectez-vous sur mesalertes.fr



Avec la volonté d'être toujours plus proche de vous, la municipalité vous propose le service mesalertes.fr qui permettra à tous les citoyens de recevoir des alertes et des communications personnalisées par SMS ou e-mail.



Intempéries, travaux, festivités, le service mesalertes.fr informe les habitants concernés par un évènement grâce à un système de géolocalisation. Mesalertes.fr est un site Internet sécurisé, adapté aux appareils mobiles et disponible 7j/7. Vous pouvez donc vous connecter quand vous le souhaitez pour modifier vos thématiques préférées.

Inscrivez-vous en ligne, c'est simple et gratuit !
Créez votre compte dès maintenant sur le site. www.mesalertes.fr

Si vous ne possédez pas d'adresse mail et si aucune personne de votre entourage ne peut vous venir en aide pour procéder à votre inscription, vous pouvez déposer le formulaire intitulé « Mes Alertes » dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous procéderons alors à votre inscription afin que vous puissiez bénéficier de ce nouveau service !

Concrètement, comment faire ?

-  1 Rendez-vous sur le site mesalertes.fr
-  2 Indiquez le code postal de la commune
-  3 Sélectionnez les thématiques qui vous intéressent
-  4 Renseignez votre adresse, votre numéro de mobile et votre e-mail
-  5 Votre compte est activé ! Connectez-vous avec les identifiants communiqués par e-mail.



Vous pourrez à tous moments vous désabonner, modifier vos thématiques, informations personnelles ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer à fournir certaines données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Les informations diffusées concernent uniquement le cadre municipal.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

29 Mars 2021

Impôts Directs : Cette année encore pas d'augmentation des taux d'imposition

Foncier bâti 38.66%

Foncier non bâti 50.73 %

Subventions aux Associations

Une enveloppe globale de 2000€ a été votée pour l'ensemble des associations communales.

Budgets 2021

Budget communal

Fonctionnement 693 745,12 €

Investissement 469 417,35 €

Budget assainissement

Exploitation 156 556,97 €

Investissement 101 070,70 €

PROJETS EN COURS



Le projet de réfection et d'aménagement de la Montée des Chasseurs est toujours en cours. Celui-ci va consister à poser un nouveau revêtement et à établir des éléments piétonniers afin de faciliter et sécuriser la circulation entre véhicules et piétons.

Une réunion publique de présentation à l'attention des riverains et usagers est prévue

Judi 8 Juillet à 18H30 au foyer F. PERRIGOT.



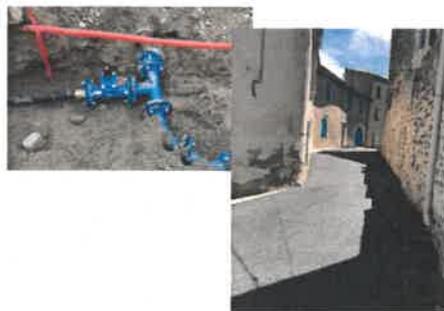
Le cimetière va faire l'objet de travaux. Etant donné l'état du mur du cimetière côté village, des travaux de démolition et de reconstruction de celui-ci sont programmés et seront réalisés par l'entreprise BOULOUIS.

La commune continue à investir dans la signalisation en ajoutant de nouveaux panneaux et en remplaçant ceux qui sont dégradés.



RÉALISATIONS

Petit tour d'horizon sur les récentes réalisations ou les chantiers en cours :



Les travaux de remise en état du réseau d'adduction d'eau potable par le SIAEP sont terminés. La municipalité a immédiatement commandé la mise en place d'un revêtement bi-couche pour la réfection de la voirie. Nous remercions les riverains pour leur patience.

La borne à incendie située au départ de la Rue du 11 Novembre 1918 a été déplacée côté parking Place du Griffon.



Face au stationnement anarchique et irrespectueux qui perdure au Hameau d'Antignargues, des barrières ont été installées Grand Rue.



Les agents techniques entretiennent actuellement l'ensemble des chemins communaux, en organisant des sessions de débroussaillage et fauchage.

INFORMATIONS

Dépôts sauvages



Depuis le 1er confinement nous avons pu constater sur la commune une recrudescence de dépôts sauvages, d'épaves et de déchets qui constituent une nuisance pour notre environnement et portent atteinte à nos espaces naturels. Un dépôt sauvage, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être, représente une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien qu'ils disposent dans leur totalité de filières de collectes appropriées (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...).

Signature de la convention de rappel à l'ordre par les élus du Piémont Cévenol

Dans le cadre de la mise en œuvre de la justice de proximité en Piémont Cévenol, le parquet d'ALES a proposé aux élus du Piémont Cévenol une convention relative au rappel à l'ordre par les élus du territoire.

L'idée de cette convention étant de proposer un cadre juridique sûr pour les maires, un déploiement uniforme sur le territoire, mais aussi de renforcer la relation partenariale entre le parquet et les élus.



Téléthon

Malgré le contexte sanitaire qui a empêché le déroulement d'événements permettant de solliciter l'ensemble de la population, l'association du Téléthon a pu collecter grâce aux dons 973€.

Recommandations d'usage

L'été est la saison où l'on vit à l'extérieur mais il ne faut pas oublier de respecter ses voisins lors de barbecues, repas entre amis, famille, soirée piscine... car tout le monde n'est pas en congés.

Pensez à diminuer l'intensité sonore à partir de 22h.

Il en va de même pour les aboiements intempestifs des chiens qui sont difficilement supportables.

Travaux de bricolage et de jardinage :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Canicule

La chaleur fatigue toujours, elle peut entraîner des accidents graves et même mortels.

Pensez à vous hydrater, à tenir vos volets et fenêtres fermés en journée, à aérer et ventiler votre habitation matin et soir, évitez de sortir aux heures les plus chaudes.



EN CAS D'ALERTE
CANICULE, LES
DÉCHETTERIES
S'ADAPTENT

Les horaires seront adaptés de
7h à 14h sans interruption.



Horaires d'été

Le secrétariat de mairie prend ses horaires d'été du 2 au 20 Août 2021.

Ouverture au public
mardi - mercredi - jeudi de 9H à 12H.

Pour les urgences, vous pouvez toujours nous contacter par mail.

Pour rappel, horaires habituels :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9H à 12H
ou sur RDV en dehors de ces horaires.



04.66.83.00.80



mairie-aigremont30@orange.fr

Civisme

Chaque propriétaire est tenu :

- de respecter l'état des chemins communaux lors de leurs travaux professionnels,
- d'entretenir les talus, pontets, contours de coffrets électrique et télécom afin que ceux-ci restent visibles et accessibles,
- de débroussailler les terrains nus jouxtant les habitations. Il en est de même pour les branchages et feuillages débordants sur la voie publique.



Fête Nationale

Mardi 13 Juillet à partir de 18H30

La situation sanitaire prend aujourd'hui le chemin de l'amélioration et, dans ces conditions, nous serions heureux de partager avec vous un moment de convivialité le mardi 13 juillet au soir à l'occasion de la Fête Nationale.

Les artistes locaux, seront présents pour vous présenter leurs réalisations. La soirée débutera par un apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas préparé par le traiteur Fabaron et sera animé par la chanteuse Isa.

Appel aux Talents de la commune

Que vous soyez artistes, peintres, romanciers etc... vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour participer à l'exposition qui précédera le repas.

CÉRÉMONIES



Cérémonie du 19 Mars

Cette année, la cérémonie pour célébrer la fin des hostilités en Algérie s'est tenue en comité restreint. En présence des élus nationaux, départementaux et locaux, tour à tour ils se sont succédés pour rendre hommage aux combattants et aux civils au travers des différents discours.

Cérémonie du 8 Mai

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux Morts, s'est déroulée, sans public, en la seule présence des Conseillers Municipaux. Le traditionnel discours d'hommage a été suivi d'un dépôt de gerbe.







Rénov'Occitanie
Ma Rénovation Énergétique

La rénovation énergétique avec le GUICHET UNIQUE RENOV'OCCITANIE CPIE du Gard

Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre habitation ? Comment faire ?
Quelles aides sont mobilisables ?

Pour en savoir plus, venez rencontrer les conseillers du guichet unique (sur RDV) :

A St Hippolyte-du-Fort : le mardi de 14h à 17h30

A Quissac : le jeudi de 15h30 à 19h

Pour prendre rendez-vous :

Formulaire de contact : eie-ales-nordgard.fr/contact/

Courriel : conseil.energie@cpiegard.fr

Téléphone : 04 66 52 78 42



Sécheresse dans le Gard

Les dernières pluies du mois de mai auront donné un peu de répit à la végétation. Cependant le déficit pluviométrique perdure.

La préfecture du Gard a placé en vigilance sécheresse l'ensemble du département et ce depuis le 22 Avril 2021. Selon l'évolution de la situation, Mme la Préfète du Gard pourra être amenée à prendre des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau.

<http://www.gard.gouv.fr>



Epicerie de la Circulade

Du lundi au samedi : 7h30 - 12h et 16h-20h
Le dimanche : 7h30-13h

Relais Colis, UPS, Relais Wish
Livraisons et retours possibles.

Collecte des déchets

Rappel des jours de collecte
du 13 Juillet au 22 Août :

Déchets résiduels (bac noir)
Mardi et Vendredi

Déchets recyclable (bac bleu)
Mercredi

Mercredi 14 juillet 2021
Fête Nationale - Collecte maintenue



Présence du moustique « Tigre »

Avec les beaux jours, le moustique tigre est de retour dans nos jardins, il est vivement conseillé de suivre les recommandations de l'ANSES. Afin d'éviter la multiplication des zones de ponte il est nécessaire d'éviter tous les points d'eau stagnants (coupelle, bac...)

<p>1. Le reconnaître</p>  <p>Éclatant et diurne, il pique plutôt le jour.</p> <p>0,5</p> <p>De petite taille, il mesure moins de 0,5 centimètre !</p>  <p>Il est repéé blanc et noir.</p>	<p>2. Prévenir sa prolifération</p>  <p>Détruire les lieux de ponte : vider puis retourner seaux, coupelles, vases...</p>  <p>Éliminer les lieux de repos du moustique en entretenant son jardin.</p>  <p>Favoriser le développement de ses prédateurs : hirondelles, libellules...</p>	<p>3. S'en protéger</p>  <p>Porter des vêtements longs, amples et clairs.</p>  <p>Utiliser des répulsifs cutanés en suivant les précautions d'emploi indiquées.</p>  <p>Utiliser des moustiquaires.</p>
---	---	---

Chiens et Chats

Gardez vos animaux chez vous.

La divagation des chiens ainsi que leurs déjections sont interdites sur la voie publique par mesure d'hygiène, de sécurité et respect d'autrui. Des bornes canines équipées de sacs sont à votre disposition au cœur du village et au hameau d'Antignargues.

Pensez à la stérilisation des chats pour éviter leur prolifération.



Association les Grémounins

L'association recherche des personnes intéressées et disponibles pour prendre la relève de l'association.

INFORMATIONS

Dépôts sauvages



Depuis le 1er confinement nous avons pu constater sur la commune une recrudescence de dépôts sauvages, d'épaves et de déchets qui constituent une nuisance pour notre environnement et portent atteinte à nos espaces naturels. Un dépôt sauvage, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être, représente une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien qu'ils disposent dans leur totalité de filières de collectes appropriées (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...).

Signature de la convention de rappel à l'ordre par les élus du Piémont Cévenol

Dans le cadre de la mise en œuvre de la justice de proximité en Piémont Cévenol, le parquet d'ALES a proposé aux élus du Piémont Cévenol une convention relative au rappel à l'ordre par les élus du territoire.

L'idée de cette convention étant de proposer un cadre juridique sûr pour les maires, un déploiement uniforme sur le territoire, mais aussi de renforcer la relation partenariale entre le parquet et les élus.



Téléthon Malgré le contexte sanitaire qui a empêché le déroulement d'événements permettant de solliciter l'ensemble de la population, l'association du Téléthon a pu collecter grâce aux dons 973€.

Recommandations d'usage

L'été est la saison où l'on vit à l'extérieur mais il ne faut pas oublier de respecter ses voisins lors de barbecues, repas entre amis, famille, soirée piscine... car tout le monde n'est pas en congés.

Pensez à diminuer l'intensité sonore à partir de 22h.

Il en va de même pour les aboiements intempestifs des chiens qui sont difficilement supportables.

Travaux de bricolage et de jardinage :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Canicule

La chaleur fatigue toujours, elle peut entraîner des accidents graves et même mortels.

Pensez à vous hydrater, à tenir vos volets et fenêtres fermés en journée, à aérer et ventiler votre habitation matin et soir, évitez de sortir aux heures les plus chaudes.



EN CAS D'ALERTE
CANICULE, LES
DÉCHETTERIES
S'ADAPTENT

Les horaires seront adaptés de
7h à 14h sans interruption.



Horaires d'été

Le secrétariat de mairie prend ses horaires d'été du 2 au 20 Août 2021.

Ouverture au public
mardi - mercredi - jeudi de 9H à 12H.

Pour les urgences, vous pouvez toujours nous contacter par mail.

Pour rappel, horaires habituels :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9H à 12H
ou sur RDV en dehors de ces horaires.



04.66.83.00.80



mairie-aigremont30@orange.fr

Civisme

Chaque propriétaire est tenu :

- de respecter l'état des chemins communaux lors de leurs travaux professionnels,
- d'entretenir les talus, pontets, contours de coffrets électrique et télécom afin que ceux-ci restent visibles et accessibles,
- de débroussailler les terrains nus jouxtant les habitations. Il en est de même pour les branchages et feuillages débordants sur la voie publique.



Je souhaite m'inscrire afin de recevoir par SMS ou E-mail les informations de la commune d'Aigremont.

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone mobile*

E-mail*

*Merci d'indiquer votre numéro de téléphone **OU** votre adresse email en fonction de votre choix.

Thématiques (plusieurs choix possibles) :

Alertes Météo

Festivités

Travaux

Vie pratique

Scolaire

Transport

Date et Signature :

